



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 août 2021

Publication du décret conférant le grade master aux étudiants en masso-kinésithérapie depuis juin 2021 :

Dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales, le Gouvernement s'était engagé à la reconnaissance du grade master pour les étudiants en masso-kinésithérapie. La promotion d'étudiants 2017/2021 qui vient d'être diplômée bénéficiera ainsi de la pleine reconnaissance de ses cinq années de formation et du grade master y afférant.

Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé et Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, s'étaient engagés dès 2018 à reprendre les travaux de réingénierie pédagogique des études conduisant à la profession de masseur-kinésithérapeute, cela dans l'échange avec les organisations professionnelles et syndicales de masseurs-kinésithérapeutes, les établissements d'enseignement supérieur et les conseils régionaux.

Ces échanges ont permis de redéfinir le parcours pédagogique qui se traduit aujourd'hui par la reconnaissance des cinq années de formation que suivent les étudiants en masso-kinésithérapie et l'attribution du grade master à compter de la promotion diplômée en juin 2021.

Le Gouvernement réaffirme également la traduction de cette reconnaissance dans le cadre du Ségur de la santé avec la réingénierie des grilles des personnels soignants, médicotextuelles et de rééducation. Ainsi, les masso-kinésithérapeutes de la fonction publique hospitalière bénéficieront d'une revalorisation de leur grille indiciaire à compter du 1er octobre 2021.

Olivier Véran et Frédérique Vidal tiennent à remercier l'ensemble des kinésithérapeutes, dont les étudiants, qui sont mobilisés depuis le début de la crise sanitaire pour assurer la continuité des soins et la prise en charge des patients.

« Reconnaissance de la formation des étudiants en MK permettant l'accès au grade master. C'est le résultat d'un engagement du Gouvernement et d'une collaboration fructueuse avec les représentants de la profession et les étudiants en MK. Par ailleurs le Ségur de la santé a permis une reconnaissance et revalorisation salariale sans précédent des MK de la fonction publique hospitalière traduisant cette reconnaissance. Je tiens à nouveau à remercier l'ensemble des étudiants en MK pleinement mobilisés depuis 18 mois dans la crise sanitaire que nous traversons » a déclaré Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

« La reconnaissance du grade master pour les étudiants en kinésithérapie est emblématique d'une volonté affirmée d'universitarisation des professions de santé, très attendue par les acteurs et que nous avons engagé depuis plusieurs années. La création cette année de 20 postes universitaires pour les filières de sciences de la rééducation et réadaptation, sciences infirmières et maïeutique concrétise ainsi les engagements gouvernementaux. » a déclaré Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Contacts presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé

01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)